



À Maulette, le 25 septembre 2026

Monsieur le Président
AMORCE
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

Adainville
Bazainville
Boinvilliers
Boissets
Bourdonné
Boutigny-Prouais
Civry-la-Forêt
Condé-sur-Vesgre
Courgent
Dammartin-en-Serve
Dannemarie
Flins-Neuve-Église
Goussainville
Grandchamp
Gressey
Havelu
Houdan
La Hauteville
Le Tartre-Gaudran
Longnes
Maulette
Mondreville
Montchauvet
Mulcent
Orgerus
Orvilliers
Osmoy
Prunay-le-Temple
Richebourg
Rosay
Septeuil
Saint-Lubin-de-la-Haye
Saint-Martin-des-Champs
Tacoignières
Tilly
Villette

Réf : JMT/SG/AF/2026-1662
Service : Direction Générale
Affaire suivie par : Audrey FRIDERICH
Tel : [REDACTED]
Mel : [REDACTED]

Objet : Candidature au Conseil d'Administration d'AMORCE

Structure Candidate au Conseil d'administration d'AMORCE :
Communauté de Communes du Pays Houdanais:
22 porte d'Épernon, 78550 Maulette

Délégué titulaire

Nom Prénom : Jean-Marie TÉTART

Né le : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : Président

Tél. portable : [REDACTED] - Adresse mail : [REDACTED]

Délégué Suppléant :

Nom Prénom : Daniel FÉRÉDIE

Né le : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : 1er Vice-président

Tél. portable : [REDACTED] - Adresse mail : [REDACTED]

Je soussigné, M. Jean-Marie TÉTART, présente la candidature de la CC Pays Houdanais dont je serai le représentant délégué, au sein du **collège des Collectivités** du Conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et Bureau si ma structure est élue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président,
Jean-Marie TÉTART

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
PAYS HOUDANAIS

22, porte d'Épernon
CS 00050
78550 Maulette

T. 01 30 46 82 80
F. 01 30 46 15 75

ccph@cc-payshoudanais.fr

www.cc-payshoudanais.fr

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ADHÉRENTE À AMORCE

La CC Pays Houdanais est composée de 36 communes de population allant de 42 à 3700 habitants réparties sur deux départements (Yvelines et Eure et Loir). Elle a été créée en 1997.

L'EPCI est très intégré avec l'ensemble des compétences relatives aux services à la personne à la personne. L'EPCI dispose d'un PCAET et gère les compétences suivantes : ensemble des équipements sportifs et culturels, transition énergétique, collecte des déchets, mobilité et en particulier développement des infrastructures et pratiques cyclables, assainissement non collectif, GEMAPI, réseau routier, développement économique.

Il est signataire d'un contrat d'objectif territorial (COT) avec l'Ademe, il vient d'être sélectionné dans le programme 100 territoires d'électrification, dans une démarche expérimentale de PPI vert. Il a été retenu par la région Ile de France et le CEREMA comme un territoire de réflexion sur la mobilité cyclable en milieu rural. Il est engagé dans la coopération décentralisée avec une commune du Sénégal

PROFESSION DE FOI DU DELEGUE

Ingénieur des Ponts de formation, j'ai exercé en administration centrale à la direction de la prévention des pollutions et nuisances dans des secteurs déchets, assainissement. J'ai aussi travaillé au sein du STU (Service technique de l'urbanisme) sur la Prospective Urbaine, en DDE (Direction Départementale de l'Equipeement) et au sein **de l'IGD (Institut de la Gestion Déléguée) sur les partenariats public privé et au niveau international sur la Charte d'accès aux services essentiels.**

J'ai aussi été amené au sein de la Fédération Mondiale des Cités unies à développer le cadre de la coopération décentralisée sur la gestion des services de base et je préside aujourd'hui le Programme solidarité eau qui accompagne les collectivités locales françaises dans leurs coopérations internationales dans les domaine de l'eau, assainissement, hygiène, déchets, énergie.

Depuis 1978, j'ai mené cette carrière professionnelle en parallèle de mandats électifs allant de Maire à Président de Syndicats intercommunaux, de Président de Communauté de Communes à Vice-Président du Conseil Départemental et Député des Yvelines.

Actuellement Maire de Houdan depuis 1995, Président de la CC Pays Houdanais depuis 1998 et président au Syndicat assainissement Houdan Maulette depuis 2001.

J'ai une expérience de la gestion des services de base des collectivités qui s'est enrichie au fil des ans d'une approche qui conjugue l'expérience du professionnel et de l' élu qui ont exercé à différents niveaux. Cette expérience s'est enrichie du regard apporté par la confrontation à des organisations différentes dans d'autres collectivités du monde.

Je souhaite mettre cette expérience qui qualifie la CC Pays Houdanais dans de nombreuses démarches innovantes en milieu rural au service d'Amorce et de ses membres en lui apportant aussi l'enrichissement de la confrontation aux autres collectivités du monde dans une perspective dans laquelle la prise en compte du changement climatique dans la gestion des services devra s'appuyer sur une analyse du « Comment on fait ailleurs »